



SERVICE CLIENT CONTRAT
CS 50000
79079 NIORT CEDEX 09

www.macif.fr

Nous contacter :

Tél : 09 69 39 49 49
Email : relationgestion@macif.fr

Nos références :

Sociétaire n° 6593591

Mme CORINNE PIGEON
21 AVENUE DE LA ROCHEFOUCAULD
95250 BEAUCHAMP

ATTESTATION DE GARANTIE D'ASSISTANCE AU VEHICULE ET A SES OCCUPANTS

La MACIF, représentée par Jean-Philippe DOGNETON, Directeur Général, certifie que le véhicule DZ-179-SB assuré à la MACIF, ainsi que toute personne transportée dans celui-ci, bénéficient des prestations d'assistance prévues au titre de la garantie Macif Assistance dans les conditions et limites fixées par le contrat Macif Auto.

La garantie d'assistance au véhicule et à ses occupants est accordée en France métropolitaine, dans les pays de l'Union Européenne, ainsi qu'en Suisse et dans les états du Vatican, Saint-Marin, Monaco, Andorre, Liechtenstein, et dans les autres pays mentionnés au recto de la carte verte et dont le sigle n'a pas été rayé.

La garantie d'assistance au véhicule et à ses occupants couvre l'assistance matérielle, en cas d'immobilisation du véhicule assuré ou d'indisponibilité du conducteur du véhicule assuré par suite de maladie ou d'accident.

De plus, s'il s'agit d'une panne ou d'une crevaison, les garanties sont accordées également sans franchise kilométrique.

Cette garantie est accordée à l'occasion d'un déplacement garanti et pour un évènement lié à l'utilisation du véhicule assuré.

Pour sa mise en oeuvre, vous pouvez appeler au numéro :

- pour la France 0 800 774 774
- de l'étranger +33 5 49 774 774

Ce contrat est renouvelable par tacite reconduction au 1er avril, date de l'échéance annuelle.

La présente attestation est délivrée sous réserve d'une suspension des garanties ou d'une résiliation anticipée du contrat et ne peut engager la MACIF que dans les conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Niort, le 12 mai 2025

Directeur Général
Jean-Philippe DOGNETON